

ICI ET LÀ

L'hiver est là !
Vers la fin des travaux
à Albigny

VIE QUOTIDIENNE

Les seniors :
Petite boîte mais
grande utilité

MANIFESTATIONS

« Performœurs » à l'Abbaye
Prêt pour une
« Escale en Chine » ?

REGARDS

30 ans passés !
Des étudiants de
la MFR découvrent
Yangshuo



Ville d'Annecy-le-Vieux

N°80
décembre 2015

l'Ancilevien

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNECY-LE-VIEUX

À LA UNE

**Le périscopaire,
un temps de découverte**



www.annecylevieux.fr



Édito Ville d'Annecy-le-Vieux l'Ancilevien

L'année qui s'achève nous aura fait vivre des moments importants pour l'avenir de notre ville et pour son rayonnement, au-delà de ses frontières.

Certes, la commune nouvelle, fusion des 13 communes, ne verra pas le jour, mais la réflexion se poursuit quant à une fusion des communes urbaines de l'agglomération. Il est nécessaire d'aller de l'avant dans ce domaine et de trouver les solutions qui permettent aux collectivités de faire face aux baisses des dotations de l'État.

L'avenir pour Annecy-le-Vieux se dessine aussi dans notre capacité à échanger avec nos deux villes jumelles. Les festivités marquant les 30 ans de jumelage avec Dori ont connu un beau succès. Elles ont été l'occasion pour nous d'accueillir le directeur des services techniques de Dori, avec qui nous avons fait le point sur les travaux du Plan de Gestion des Eaux Usées que nous menons depuis plusieurs années. Et pour la 1^{re} fois cette année, un événement ancilevien, la Maxi Race, s'est exportée jusqu'en Chine, à Yangshuo.

Avec l'année qui s'achève, se terminent bientôt aussi, les travaux du quartier d'Albigny. Je tiens ici à remercier les riverains et les commerçants qui ont su patienter. Ce fut un chantier, certes long, mais mené au mieux par les entreprises et les services de la ville. Le quotidien des habitants d'Albigny a été perturbé, cela est incontestable. Mais le résultat saura vite faire oublier les désagréments. Le quartier, ainsi métamorphosé, va connaître une nouvelle vie, plus attrayante et plus sereine, grâce aux aménagements réalisés, dont chacun pourra profiter.

Parce que ces différents sujets, et toute l'actualité de la commune, doivent être partagés avec le plus grand nombre, nous avons intégré dans ce numéro de l'Ancilevien des textes rédigés en *Facile À Lire et à Comprendre*. C'est un pas vers la communication avec les personnes en situation de handicap mental que nous sommes heureux de proposer pour la 1^{re} fois.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous présentons, avec quelques jours d'avance, tous nos vœux pour l'année 2016.

Bernard Accoyer,
Député-Maire d'Annecy-le-Vieux



Votre magazine municipal a reçu le 1^{er} prix au Trophée de la Presse Municipale et Intercommunale haut-savoyarde 2015, catégorie plus de 9 000 habitants.

**Journal d'informations
trimestriel édité par
la Mairie d'Annecy-le-Vieux**

Directeur de la publication :
Monsieur Bernard Accoyer

Rédacteur en chef :
Danielle Carraria

Rédaction, crédits photos :
Service Communication

Création graphique :
Créateur d'empreinte

Impression : Gutenberg

Tirage : 11 900 exemplaires

Dépôt légal :
N° ISSN 1141 - 4634

4^e trimestre 2015



ICI ET LÀ

P 4 | Actualité

- En mémoire aux victimes
- L'hiver est là !

P 6 | Côté travaux

Vers la fin des travaux à Albigny

P 7 | Environnement

Prévenir plutôt que guérir

P 8 | Côté aggro

Agissons localement pour la qualité de l'air

VIE QUOTIDIENNE

P 9 | Petite enfance

L'accueil occasionnel en crèche, c'est possible !

P10 | Éducation

Les inscriptions scolaires 2016/2017

P11 | Les seniors

Petite boîte mais grande utilité

À LA UNE

P14 | Le périscolaire, un temps de découverte

AVENIR

P16 | Collectivités

Fusion des communes, la réflexion se poursuit

MANIFESTATIONS

P17 | Artistiques

« Performœurs » à l'Abbaye

P19 | Culturelles

- Les bibliothèques en réseau
- Du côté de la MJC

P20 | Évènementielles

- Prêt pour une « Escale en Chine » ?
- Quel sera votre déguisement pour Carnaval ?

P21 | Sportives

Les rendez-vous sportifs

REGARDS

P23 | Jumelage

- 30 ans passés !
- Des étudiants de la MFR découvrent Yangshuo

P25 | Gens d'ici

Retour sur ce voyage

P26 | Histoire

Histoire des hameaux et des rues d'Annecy-le-Vieux...

RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS SUR
www.annecylevieux.fr

Samedi 19 DÉCEMBRE

Féerie de Noël

> **Après-midi** - Espace Rencontre

Jeudi 24 DÉCEMBRE

Messe de minuit

> **18h** - Espace Rencontre

Du samedi 9 au samedi 30 JANVIER

Exposition de sculptures de Béatrice Sassone

Hôtel de ville

Samedi 9 JANVIER

Apérojazz : Odeon Ao Vivo

> **19h** - MJC des Carrés

Samedi 16 JANVIER

Rencontre d'improvisation théâtrale

> **20h** - MJC des Carrés

Dimanche 17 JANVIER

Cérémonie commémorative Richard Andrès et Léon Bouvard

> **11h30** - Monument de Sur-les-Bois

Du lundi 18 JANVIER au samedi 13 FÉVRIER

« Annecy-le-Vieux hier et aujourd'hui », exposition de photos des Amis du Vieux Clocher

Bibliothèque des Pommaries

Samedi 23 JANVIER

Repas de nouvel an des Anciens (voir p. 13)

> **12h15** - Espace Rencontre

Du samedi 6 FÉVRIER au dimanche 17 AVRIL

« Performœurs », exposition (voir p. 17)

L'Abbaye - Espace d'Art Contemporain

Samedi 6 FÉVRIER

Apérojazz : Électrophone Trio + 1^{re} partie

> **19h** - MJC des Carrés

Du dimanche 7 au mercredi 10 FÉVRIER

Escale en Chine, (voir p. 20)

Espace Rencontre

Mercredi 10 FÉVRIER

L'heure du conte

> **16h** - Bibliothèque des Pommaries

Jeudi 11 FÉVRIER

Cycle de conférences d'Art Contemporain (voir p. 17)

> **19h** - L'Abbaye

Du mercredi 24 FÉVRIER au samedi 26 MARS

Exposition de peinture de Jacqueline Fenix

Hôtel de ville

Samedi 27 et dimanche 28 FÉVRIER

Le CSAV Handball présente « Moscato au galop » (contact : www.csav-handball.com)

> **20h samedi** > **15h dimanche** - Espace Rencontre

Samedi 12 MARS

Rencontre d'improvisation théâtrale

> **20h** - MJC des Carrés

Samedi 19 MARS

Carnaval organisé par le Comité des Fêtes (voir p. 20)

> **Après-midi** - Espace Rencontre

Apérojazz : ASA

> **19h** - MJC des Carrés



En mémoire aux victimes

Comme dans toute la France, le 16 novembre à 12h, le temps s'est figé à Annecy-le-Vieux. Une minute de silence pour rendre hommage aux victimes des attentats de Paris. Auparavant, Guylaine Allantaz, 1^{er} Maire-Adjoint, a lu un message de Bernard Accoyer, Député-Maire d'Annecy-le-Vieux retenu au Congrès du parlement convoqué par le Président de la République. Voici un extrait de ce message :

« Vendredi dernier, l'horreur meurtrière d'attentats de masse coordonnés s'est abattue sur la France.

Le Président de la République a officialisé l'état de guerre, dans lequel nous sommes.

Dans ces temps tragiques nous pensons d'abord aux victimes mortes, blessées, à leurs familles, à leurs proches.

Mais, au-delà de cette évidente et totale solidarité, il nous faut collectivement et individuellement réagir.

Le Chef de l'État et le Gouvernement, dans le consensus national, que nous souhaitons ont décidé des mesures de poli-

tique de sécurité intérieure, de politique étrangère et de défense nationale - qui s'imposent.

Quant à nous citoyens, nous devons garder une vigilance en tous lieux et chaque instant pour repérer et prévenir tout comportement ou situation qui pourraient faire redouter de nouvelles menaces sécuritaires.

En même temps n'oublions pas que nos ennemis ont pour objectif de semer la terreur dans notre pays et de dresser nos compatriotes les uns contre les autres sur le fondement d'affrontements pseudo-religieux d'un fanatisme absolu.

Parce que c'est le but poursuivi par nos ennemis, gardons-nous de toute peur comme de tout amalgame.

L'avenir de chacun comme notre avenir collectif, celui de notre cher pays, exigent du courage et l'unité nationale entre tous les Français, pour que vivent en paix la République et la France. »



Fermeture des accueils municipaux

L'Hôtel de ville fermera à 16h jeudi 24 décembre. La Mairie Annexe située 17 Clos du Buisson sera fermée au public du 28 décembre au 1^{er} janvier.



Cabinet Tectum

Le 9 novembre dernier, les élus étaient conviés à la pose de la 1^{re} pierre d'une opération de logements locatifs sociaux conduite par SA Mont-Blanc. « Les Ilettes » est un programme composé de :

34 logements en accession aidée,
34 logements locatifs sociaux
du T2 au T5

Livraison prévue mi 2017

L'hiver est là !

Pour vivre cette saison le plus sereinement possible, il convient d'être vigilant et de respecter certaines règles de bon sens... car l'hiver est l'affaire de tous !

Ce que vous devez faire

Face aux intempéries hivernales, chacun a la responsabilité de déneiger trottoir, porte et portail devant sa maison ou son commerce. L'accès aux boîtes aux lettres doit aussi être dégagé afin de faciliter le travail des facteurs. De plus, il est important que les haies et les arbres soient élagués pour éviter l'entassement de neige sur les trottoirs.

Sur la route, il est conseillé de s'équiper de pneus hiver, de rouler prudemment et d'anticiper chaque freinage. Quand cela est possible, privilégiez les transports en commun. Pensez aussi à vos temps de parcours, ils sont beaucoup plus longs ! Enfin, n'oublions pas qu'en cette saison

l'entraide est de rigueur. Alors si vous connaissez des personnes seules ou fragiles, n'hésitez pas à les aider à déneiger ou à se déplacer.

Ce que la ville fait

De mi-novembre à mi-mars, la commune active son plan hivernal qui induit la prise en charge, par les équipes municipales, des 60km de voirie, des trottoirs, parkings, zones d'activités, domaine universitaire et accès aux services publics. Pour ce faire, elle dispose de 3 véhicules équipés de lames et de saieuses et de 3 tracteurs pour déneiger les trottoirs. Le salage se fait de manière raisonnée et des abrasifs, type sable, petits graviers..., sont utilisés pour une meilleure adhérence en cas de grand froid ou sur des secteurs non ensoleillés.

Rappelons que la priorité est donnée aux grands axes routiers et aux voies empruntées par les bus.

Facile À Lire et à Comprendre !

Vous découvrirez pour la 1^{re} fois dans ce numéro des textes rédigés en Facile À Lire et à Comprendre à destination des personnes en situation de handicap mental. Ceux-ci ont été rédigés en collaboration avec Udapei₇₄.



C'est l'hiver



S'il neige, il faut enlever la neige devant votre maison.
Il faut aussi enlever la neige sur les branches des arbres dans votre jardin.
Il ne faut pas que les branches des arbres qui sont dans votre jardin dépassent sur la rue.
Pour le facteur, il faut déneiger devant votre boîte aux lettres.
En hiver, il faut aider les personnes qui en ont besoin à enlever la neige devant chez elles (personnes âgées, personnes handicapées, personnes seules...).

Quand il neige ou qu'il fait très froid, il faut conduire doucement et avec des pneus neige.
En hiver, c'est mieux de prendre le bus.

Les gens qui travaillent à la mairie enlèvent la neige sur les routes et les trottoirs avec des camions.
Les gens qui travaillent à la mairie enlèvent d'abord la neige sur les routes où il y a beaucoup de circulation.

ICI ET LA

Côté travaux

Vers la fin des travaux à Albigny

Désormais axés sur la partie Nord, les travaux d'Albigny suivent leur cours. La zone concernée est entièrement réorganisée afin de faciliter les déplacements de chacun. La rue Centrale a été repositionnée et complétée par de vastes trottoirs.



Une vingtaine de places de stationnement ont été créées entre la pharmacie et le chocolatier, et les premières plantations, notamment allée des Platanes, ont eu lieu. L'éclairage public est également terminé. Une 1^{re} couche d'enrobé est réalisée afin de permettre la circulation des véhicules en toute sécurité. La dernière couche ne pourra être effectuée que sous certaines conditions météorologiques (temps sec, température minimale de 5°). Les dernières plantations sont quant à elles programmées pour le printemps prochain et la vidéo protection sera réinstallée en janvier.



EN
BREF

Le réseau de drainage et d'arrosage de la pelouse du stade de football d'Albigny a été entièrement refait. Un matériel d'arrosage, nouvelle génération, a été installé, plus performant et plus économique en terme de consommation d'eau. La pelouse a ensuite été réensemencée au niveau des tranchées.

Coût des travaux

42 000€

Les vestiaires sortent de terre

La construction du nouveau bâtiment des vestiaires du stade de football d'Albigny vient de débuter. 4 vestiaires joueurs, 2 vestiaires arbitres composent ce bâtiment conçu pour répondre aux normes de la Fédération Française de Football. L'accent a été mis sur les performances énergétiques des lieux avec le choix du bois pour son ossature, l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude, et la création d'une toiture végétalisée. Les travaux s'achèveront à la fin de l'été 2016.



urb
archi
THÈMES
architectes-urbanistes

Rappel du coût
du projet :
1,5M d'€





Prévenir plutôt que guérir

À l'heure où certaines régions connaissent des catastrophes naturelles sans précédents, tous les moyens qui permettent d'éviter le pire doivent être menés à bien.

La ville d'Annecy-le-Vieux est soumise à trois risques naturels : inondations/crues torrentielles, mouvements de terrains/chutes de blocs et séisme. Face à ce danger potentiel, des mesures ont été prises sur le territoire, dans le cadre de l'application du Plan de Prévention des Risques naturels, mais aussi par des initiatives propres à la ville.

Un PPRn respecté

La ville applique le Plan de Prévention des Risques naturels élaboré par le préfet et inclus dans le Plan Local d'Urbanisme. Ce document délimite les zones exposées directement ou indirectement aux risques naturels. Il en maîtrise l'urbanisation afin de réduire leur vulnérabilité. Le PPRn s'impose aux communes mais aussi aux particuliers. Autre volet du PPRn, l'information sur les mesures à prendre en cas de risque avéré. Un plan de sauvegarde a été établi afin de répertorier l'ensemble des actions qui doivent être mises en place par le maire

selon le risque identifié.

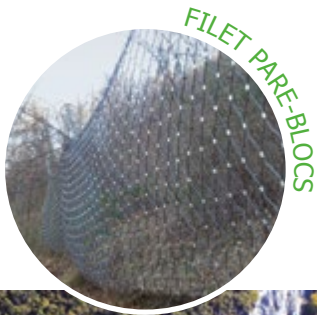
Des aménagements préventifs

Certains secteurs de la commune, plus sensibles que d'autres, bénéficient d'aménagements particuliers. C'est le cas du mont Veyrier où ont été installés des filets pare-blocs afin d'intercepter les chutes de pierre. Dans ce secteur, avenue de Charvoires, la ville a aussi fait l'acquisition de bâtiments qui recevaient du public, ce qui constituait, par là même, un danger.

Pour se prémunir de crues éventuelles, des projets de bassin de rétention sont à l'étude et leurs emplacements ont été répertoriés sur les documents d'urbanisme, notamment au niveau du ruisseau du Colovry, et sur le ruisseau de la Pesse, à Verboux.

Une simulation de séisme

En 2014, s'est déroulée une opération de simulation de séisme, à l'échelle nationale. Sur l'agglomération, collectivités et services de l'État se sont plongés dans un contexte d'après séisme afin de mettre en pratique les protocoles mis en place sur le papier. À Annecy-le-Vieux, tous les services de la ville ont pris part à ce test.



Pour éviter les risques naturels, la mairie met en place des actions



À Annecy-le-Vieux il y a 3 risques naturels : 1- inondations, 2- chutes de pierres, 3- tremblements de terre

1- À Annecy-le-Vieux il peut y avoir des inondations s'il pleut beaucoup.

La mairie n'accorde pas les permis de construire sur les zones inondables.

2- À Annecy-le-Vieux, il peut y avoir des pierres qui tombent de la montagne, le mont Veyrier.

Pour que les pierres ne tombent pas sur les maisons et sur les gens, la mairie a mis des filets.

La ville a acheté les bâtiments qui sont en dessous de la montagne car ils sont dangereux.

Maintenant, ces bâtiments sont fermés au public.

3- Personne ne sait quand il va y avoir un tremblement de terre.

Si un jour il y a un tremblement de terre, la mairie sait comment aider les habitants.

Agissons localement pour la qualité de l'air

La Communauté de l'agglomération d'Annecy a mis en place un Conseil d'orientation pour la qualité de l'air. Cette instance a pour mission de proposer des actions destinées à s'intégrer au Plan Local de la Qualité de l'Air qui sera approuvé par l'État en 2016.

Dans l'agglomération annécienne, les problématiques de qualité de l'air ne sont pas dues à une plus forte émission de polluants mais à des concentrations de polluants. Un constat propre au monde alpin et à ses particularités géographiques.

Une qualité de l'air mesurée

À l'échelle locale, des stations de mesures de la qualité de l'air, installées à Novel, Loverchy et Annecy-Rocade, permettent d'acquérir des données utilisées par les acteurs de la qualité de l'air pour produire leurs études et rapports.

Si la qualité de l'air a globalement tendance à s'améliorer depuis les années 2000, cette évolution masque une réalité ponctuellement problématique. Le bilan 2014 pour Annecy fait état de 36 jours de qualité de l'air médiocre (indices 6-7) et 8 jours où la qualité de l'air est qualifiée de mauvaise (indices 8-9). On constate tou-

tefois une baisse globale sur 10 ans de l'ensemble des polluants mesurés.

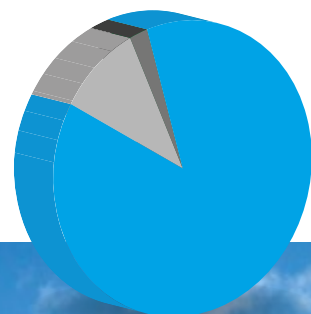
Tout le monde est concerné

Parce que la qualité de l'air est l'affaire de tous, le Conseil d'orientation est composé à la fois de représentants de la vie publique locale, d'acteurs de la santé, mais aussi d'associations de protections de la santé et de l'environnement, d'habitants de l'agglomération, sans oublier les entreprises.

Transports, logements, industrie, sont les thèmes sur lesquels l'instance doit se pencher. Trafic routier et chauffage, étant les principales sources de pollution sur notre territoire, ce sont sur ces sujets-là qu'il conviendra d'agir en premier lieu.

Mais pour que ces actions soient comprises et portées par tous, il faut aussi tordre le cou à certaines idées fausses. Un exemple parmi tant d'autres, le bois de chauffage. Mal utilisé, il contribue fortement à l'émission de particules fines.

Nous avons tous un rôle à jouer. Agissons ensemble pour la qualité de l'air car chaque geste compte pour notre santé et celle des générations futures.



QUALITÉ DE L'AIR
bilan 2014 * :

MAUVAISE (indices 8-9)	8 jours
MÉDIOCRE (indices 6-7)	36 jours
BONNE OU CORRECTE (indices 0-6)	321 jours

*Source Air Rhône Alpes

Enquête publique sur le Centre d'Expositions, de Séminaires et de Congrès du 11 janvier au 24 février 2016

Le siège de l'enquête publique est fixé à la Communauté de l'agglomération d'Annecy.

Un dossier d'enquête sera consultable en mairie d'Annecy-le-Vieux, aux heures d'ouverture de l'Hôtel de ville.

Une adresse mail sera disponible dès l'ouverture de l'enquête pour toute personne souhaitant déposer des observations :

cesc-enquete-publique@agglo-annecy.fr

Des permanences du commissaire enquêteur seront assurées en mairie d'Annecy-le-Vieux :

Lundi 11 janvier, de 8h30 à 11h30

Samedi 6 février, de 9h à 12h

Mercredi 24 février, de 14h30 à 17h30





VIE QUOTIDIENNE

Petite enfance

L'accueil occasionnel en crèche, c'est possible !

Nounou en vacances, rendez-vous de dernière minute, volonté de favoriser l'éveil et la socialisation de votre enfant... pour toutes ces raisons, l'accueil occasionnel est la solution de garde idéale. Si vous avez besoin de déposer votre enfant à la crèche pour une journée ou même quelques heures, des places restent disponibles chaque jour afin de répondre à ces demandes ponctuelles.

L'accueil occasionnel est destiné aux enfants âgés de 15 mois ou plus ayant acquis la marche et résidant à Annecy-le-Vieux. L'enfant doit, bien entendu, être à jour des vaccinations obligatoires.

Pour s'inscrire, rien de plus simple :

Téléchargez la fiche de préinscription accessible sur le site Internet de la ville www.annecylevieux.fr

Une fois complétée et signée, transmettez-la au moins une semaine avant la date demandée à l'adresse suivante :

p-enfance@mairie-annecy-le-vieux.fr, accompagnée d'un justificatif de domicile et de la copie du livret de famille. La demande sera acceptée en fonction des places disponibles.



Pour tout renseignement, contactez le service Petite Enfance au 04 50 09 96 08 ou l'accueil de la mairie au 04 50 23 86 00.

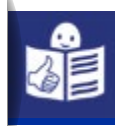
Les enfants à la crèche

Si vous voulez laisser votre enfant à la crèche de temps en temps, c'est possible, sous certaines conditions :

- L'enfant doit avoir plus de 15 mois et doit savoir marcher.
- Vous devez prévenir la mairie une semaine avant.
- Vous devez habiter à Annecy-le-Vieux.

Pour tout renseignement, contactez le service « petite enfance » au 04 50 09 96 08 ou l'accueil de la mairie au 04 50 23 86 00.

Vous pourrez être aidé par les employés de la mairie pour l'inscription.



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016/2017

Elles auront lieu du 29 mars au 23 avril.

Elles concernent les entrées en 1^{re} année de maternelle et en CP, les changements d'école après un déménagement, les demandes de dérogation externe (enfant domicilié hors de la commune) et les demandes de renouvellement de dérogation interne (scolarisation d'un enfant dans une autre école que l'école de son secteur).

Les pièces à fournir :

- livret de famille
- justificatif de domicile
- documents relatifs à l'exercice de l'autorité parentale, en fonction de la situation conjugale
- N° d'allocataire CAF et fiche de renseignements complétée (disponible sur le www.annecylevieux.fr à partir du 29 mars).

Et pour les inscriptions dans les accueils périscolaires, pensez au Portail famille !

Inscriptions à l'école



Pour que les enfants de 1^{re} année de maternelle et de CP aillent à l'école, il faut les inscrire à la mairie.

Pour les enfants qui changent d'école, il faut les inscrire à la mairie.

Pour inscrire son enfant à l'école il faut emmener des papiers à la mairie :

- livret de famille
- justificatif de domicile, par exemple facture d'eau ou d'électricité
- N° d'allocataire CAF
- Fiche de renseignements complétée (disponible sur www.annecylevieux.fr à partir du 29 mars)

Pour que votre enfant aille à l'école en septembre 2016, il faut l'inscrire du 29 mars au 23 avril 2016.



Journée portes ouvertes au domaine universitaire

Le samedi 5 mars 2016, le domaine universitaire d'Annecy-le-Vieux ouvre ses portes. Les établissements et certains laboratoires accueilleront le public durant toute la journée. Informations, orientation, conférences, renseignements sur la vie étudiante et la vie associative seront proposés aux visiteurs.

Plus d'infos : www.univ-smb.fr



Petite boîte mais grande utilité

Depuis plusieurs années maintenant, le Lions Club a mis en place l'opération « Lions SOS pour une vie ». Ce dispositif a pour but d'aider les pompiers, le Samu, le Smur, la police et la gendarmerie dans la prise en charge d'une personne âgée malade ou en difficulté physique.

Il s'agit d'une boîte transparente dans laquelle la personne va placer un questionnaire dûment rempli avec de précieux renseignements (antécédents médicaux et chirurgicaux, allergies, traitements, l'endroit où est situé le dossier médical...). Cette boîte est ensuite stockée dans la porte du réfrigérateur pour être repérable par les secouristes. Elle est accompagnée d'un autocollant à placer sur le côté

intérieur de la porte d'entrée pour signifier que toutes les informations liées à la santé de la personne se trouvent dans le réfrigérateur.

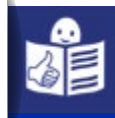
COMMENT SE PROCURER LA BOÎTE « LIONS SOS » ?

Les 226 pharmacies du département et le Service d'Entraide Ancilevien distribuent gratuitement ces kits composés d'une boîte transparente, d'un questionnaire et d'un autocollant.

Plus de renseignements
auprès du SEA
au 04 50 09 96 08
ou www.lionssos.fr

La boîte « Lions SOS », utile en cas d'urgence

LIONS SOS



En cas d'urgence ou si vous êtes très malade et que vous ne pouvez pas sortir de chez vous, il faut appeler le SAMU ou les pompiers au 112.

Pour que le médecin ou le pompier vous soigne bien, il faut lui donner des informations médicales, par exemple : votre groupe sanguin, vos allergies, vos traitements...

Il existe une boîte spéciale qui s'appelle « Lions SOS » et qui est donnée en pharmacie. Dans cette boîte il y a un questionnaire médical et un autocollant.

Il faut remplir le questionnaire, le remettre dans la boîte et mettre la boîte dans votre frigo. L'autocollant doit être collé sur votre porte d'entrée, à l'intérieur de votre domicile.

En voyant l'autocollant sur le frigo, le médecin ou le pompier saura qu'il y a la boîte dans votre frigo avec vos renseignements médicaux.

Le médecin ou le pompier pourra mieux vous soigner.

Entretiens avec Bernard Laracine, membre du Lions Club...

Bernard Laracine milite pour que la boîte « Lions SOS pour une vie », devienne un réflexe pour les personnes âgées et/ou fragiles.



Comment cette action du Lions Club s'est-elle mise en place ?

Cela fait maintenant 5 ans que le Lions Club a eu l'idée de cette boîte. Du fait de son caractère d'intérêt général, cette action a reçu de nombreux soutiens. Les Lions Club de Haute-Savoie ont mis en avant cette opération à travers une grosse campagne de communication. Nous sommes en relation avec de nombreux médias et des associations qui relaient l'information. Nous allons, de plus, sur des salons pour être en contact direct avec les gens. Grâce à tout cela, près de 14 000 boîtes ont été distribuées en Haute-Savoie, principalement par le biais des pharmacies.

Que pouvez-vous dire pour inciter les gens à se procurer cette boîte ?

En cas de problème chez une personne âgée et/ou isolée, les informations que contiennent ces petites boîtes sont un véritable gain de temps pour les services de secours. Ils ont maintenant le réflexe de regarder derrière la porte d'entrée pour voir si l'autocollant y a été apposé. Si oui, les secours savent que dans le réfrigérateur, ils trouveront cette précieuse petite boîte qui contient des informations qui peuvent sauver la personne.

... et le Commandant Hervé Higonet

Chef du Centre de Secours Principal d'Epagny et Responsable du Groupe Risques Technologiques, le Commandant Hervé Higonet témoigne de l'utilité des boîtes « Lions SOS pour une vie ».



En intervention, vous arrive-t-il souvent de tomber sur des personnes qui possèdent une boîte du Lions Club ?

Malheureusement, l'utilisation de ces boîtes n'est pas encore très développée. Nous faisons environ 4 500 interventions de secours à la personne par an et nous trouvons rarement l'autocollant du Lions Club sur la porte d'entrée. Pourtant, les sapeurs-pompiers ont bien le réflexe de regarder s'il y a présence ou non de la boîte dans le logement. Au départ, les secouristes étaient très surpris de chercher des informations dans un réfrigérateur puis ils ont pris l'habitude d'être vigilant et cela fonctionne.

Cette boîte vous aide-t-elle lors de vos interventions de secours à la personne ?

Cette boîte a une réelle utilité. Lorsque nous sommes au secours d'une personne en grave détresse, inconsciente ou en arrêt cardiaque, elle permet une meilleure prise en charge de la victime. Si la personne n'est pas en capacité de parler, elle ne peut bien entendu pas nous expliquer ses antécédents médicaux, les traitements en cours... Or ces informations nous sont très précieuses pour secourir la personne. Elles permettent d'adapter notre prise en charge. Cela concerne surtout les personnes âgées qui ont très souvent un traitement permanent. Cette boîte « Lions SOS pour une vie » représente donc un gain de temps considérable pour nos équipes car les informations dont nous avons besoin sont regroupées au même endroit.





À noter !

Repas du nouvel an

Ville d'Annecy-le-Vieux

l'Ancilevien

Les pauses café **Jalmalv**

L'association « Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie » organise des moments d'échanges pour les proches de personnes en fin de vie. Ces rencontres ont lieu les 3^e vendredis de chaque mois de 14h30 à 16h au Café Sainte-Claire à Annecy.

L'association tient des permanences le lundi de 17h30 à 19h au 30 avenue de la Visitation.

Samedi 23 janvier

12h15 - Espace Rencontre

Le traditionnel repas dansant organisé par la ville pour les personnes âgées de 74 ans ou plus (nées en 1942 ou avant) sera sur le thème du Charleston. Les inscriptions auront lieu du lundi 4 au vendredi 15 janvier à l'Hôtel de ville ou directement au SEA de 8h30 à 12h. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Le transport en car est assuré.



Le cadeau du nouvel an

Si vous avez 80 ans ou plus (né(es) en 1936 ou avant) et que vous ne pouvez pas participer au repas des anciens, le samedi 23 janvier, remplissez le coupon-réponse ci-dessous et adressez-le au

Service d'Entraide Ancilevien avant le 15 janvier. Un élu vous rendra visite et vous offrira à cette occasion un cadeau. Attention, l'inscription doit être renouvelée chaque année.



SERVICE D'ENTRAIDE ANCILEVIEN



Pour nous écrire :
Hôtel de ville - BP249
74942 Annecy-le-Vieux
sea@mairie-annecy-le-vieux.fr



Pour nous rencontrer :
Service d'Entraide Ancilevien
Mairie Annexe
17, Clos du Buisson
Tél. : 04 50 09 96 08



Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et sur rendez-vous
de 13h30 à 17h30

COUPON RÉPONSE

Service d'Entraide Ancilevien - Mairie Annexe
17 clos du Buisson - 74940 Annecy-le-Vieux

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Prénom du conjoint :

Date de naissance :

Adresse précise (n°, rue, étage) :

Tél. obligatoire :

Musée

Mardi 23 février

Après-midi

Visite guidée du musée de Rumilly suivie d'un goûter.



Patrimoine

Mercredi 23 mars

Après-midi

« Aix-les-Bains et la naissance du romantisme » visite accompagnée d'un guide du patrimoine puis musée Faure et goûter au casino.

À LA UNE Le p riscolaire, un temps de d couverte

D coup  en 3 temps, - matin, midi et soir -, le p riscolaire offre aux enfants l'opportunit  de d couvrir de nouvelles activit s, et aux parents la possibilit  d'adapter et d'harmoniser les emplois du temps de la famille.

Une organisation qui r pond aux besoins des familles... et des enfants

Les animateurs du p riscolaire accueillent les enfants d s 7h45, puis de 11h30   13h35 pour le repas et, enfin, jusqu'  18h30 apr s l' cole. Pour les  l ves habitant les quartiers des Ilettes et du Petit Brogny, un car de ramassage scolaire dessert les  coles des Pommaries, du Lachat et des Clarines. Ce transport en car est gratuit pour les familles, et les enfants sont encadr s par des animateurs. Suite   la r forme des rythmes scolaires, la ville a mis en place un accueil p riscolaire le mercredi de

11h30   12h30, et des navettes gratuites qui acheminent les enfants vers les 4 centres de loisirs (Espace loisirs, Jardin des loisirs, MJC et UFCV des Clarines).

De plus, chaque apr s-midi, les enfants inscrits au p riscolaire du soir profitent d'un g  ter.

Au total, le p riscolaire repr sente un co  t de 750 000 .

Des activit s diverses...

Lors de l'accueil p riscolaire du matin et du midi, les enfants sont en activit s libres ou participent   des animations, sous la surveillance des animateurs.

L'accueil p riscolaire du soir est orga-

nis  selon 2 formules au choix :

- La formule « garderie » : les enfants sont en activit s libres ou b n ficient d'aide aux devoirs, sous la surveillance des animateurs. Les parents peuvent les r cup rer   partir de 16h15.

- La formule « activit s » : les enfants pratiquent des activit s sportives ou artistiques, dans les locaux de l' cole ou en ext rieur, selon un programme et une th matique trimestriels  labor s par les animateurs. Ils font ainsi du tennis, du ping-pong, de la peinture sur galets, du badminton, de l'origami, ou encore du th  tre, du hockey ou du yoga. Les parents ne r cup rent leurs enfants qu'  partir de 18h.

Les th matiques au 1 r trimestre 2015/2016

- > Pommaries : Les contes (maternelle) et « Sauve ta plan te en t'amusan  » ( l mentaire)
- > Lachat : Le recyclage (maternelle) et « Tu percutes » ( l mentaire) avec des activit s autour des percussions, du rugby et du football
- > Colovry : La mer (maternelle) et la science-fiction ( l mentaire)
- > Clarines : La d couverte des pays
- > Glaisins et Sur-les-Bois : La d couverte du papier sous toutes ses formes (culturelle, manuelle, expressive, jeux...)



...encadrées par une équipe de professionnels

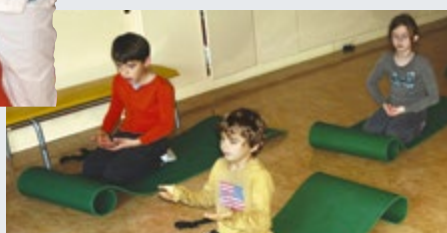
Une soixantaine d'animateurs se partagent les accueils périscolaires dont 2 coordinateurs et 1 responsable de site dans chaque école.

Pour l'accueil du soir, les activités sont organisées par l'équipe d'animation.

Des collaborations ont été mises en place avec le monde associatif local. La découverte de l'anglais est ainsi proposée avec le concours de l'association LudiLangues. Le Tennis club et Judo club d'Annecy-le-Vieux proposent aussi leurs services tout comme Les Amis de la Musique.

Le périscolaire dans le PEDT

Au fur et à mesure de l'année scolaire, le Projet Éducatif Territorial, co-élaboré avec les services de l'Éducation nationale, les représentants des parents d'élèves et les élus de la ville, va se déployer dans les écoles de la commune. Il vise à repenser le quotidien des enfants en harmonisant les différents temps de leur journée. Pour que le périscolaire s'inscrive au mieux dans ce PEDT, la concertation entre directeurs d'écoles et responsables de site sera renforcée. Ils se rencontreront régulièrement pour réfléchir et décliner des objectifs pédagogiques partagés entre le projet d'école et le projet périscolaire.



L'inscription facilitée par le Portail famille

Depuis l'année dernière, la ville a mis en place le Portail famille. Accessible depuis le site internet : www.annecylevieux.fr, il permet les inscriptions aux différents accueils périscolaires, la gestion de planning, le paiement en ligne, l'adhésion

au prélèvement automatique... Un outil adopté par un grand nombre de familles puisque pour la rentrée 2015/2016, environ 2/3 des inscriptions au périscolaire se sont faites via le Portail famille.



Le périscolaire



L'État a changé les horaires des écoles primaires et maternelles.
Les nouveaux horaires sont : 8h45-11h30 et 13h35-16h15.

Les enfants commencent plus tard et finissent plus tôt l'école.
Pour les enfants qui ont besoin d'être gardés, il y a le périscolaire.

Le périscolaire est un mode de garde où les animateurs s'occupent des enfants.
Il est ouvert de 7h45 à 8h45, de 11h30 à 13h35 et de 16h15 à 18h30.

Au périscolaire du matin et du midi, il y a des activités.
Pour le périscolaire du soir, il y a 2 formules :

- La formule «garderie» : en attendant leurs parents, les enfants apprennent leurs leçons ou s'amuse
- La formule «activité» : en attendant leurs parents, les enfants font du sport ou de la musique ou du dessin ou du théâtre...

Pour inscrire votre enfant au périscolaire, il faut aller sur le site de la mairie : www.annecylevieux.fr

Fusion des communes, la réflexion se poursuit

Si la « commune nouvelle » regroupant les 13 communes de l'agglomération n'a pu voir le jour, la dynamique initiée par le projet a conduit les 6 communes « urbaines » de l'agglomération à réfléchir sur un possible regroupement.

Annecy, Annecy-le-Vieux, Seynod, Cran Gevrier, Meythet et Pringy sont les 6 communes concernées par cette démarche.

Dans un contexte de réforme territoriale et de réductions des capacités financières des collectivités, il est en effet indispensable de trouver des solutions permettant de rationaliser l'organisation des territoires. Les municipalités des 6 communes constituant le cœur urbain de l'agglomération ont ainsi entamé une démarche de construction d'une commune nouvelle.

Ce projet vise à créer une entité de taille suffisante pour conforter son rôle de chef-lieu du département et être un interlocuteur audible pour la nouvelle et grande Région Auvergne-Rhône-Alpes qui va détenir la plupart des compétences déterminantes pour l'avenir. Ainsi constitué, ce nouveau cœur urbain permettrait des économies de gestion appréciables et favoriserait le maintien d'un bon niveau de service public.

Des caractéristiques communes...

Ces 6 collectivités, représentant environ 123 700 habitants, possèdent des caractéristiques communes qui donnent sens au projet de fusion. Il est vrai que par leurs territoires, fortement imbriqués, la question de la cohérence des frontières communales se pose.

Ainsi regroupées, les 6 communes constituent une véritable photographie de la population française avec sa diversité sociologique.

... Et des objectifs communs

Les 6 municipalités rassemblées autour de ce projet partagent les mêmes ambitions pour ce territoire et ses habitants. Un aménagement et un développement équilibrés, le maintien d'un bon niveau de service public et une plus grande solidarité financière sont les objectifs visés par cette fusion. Sans oublier la recherche d'économie de gestion, permettant de maintenir une capacité d'investissements, et le développement économique, favorisés par l'attractivité de ce nouveau territoire, avec la maîtrise de la fiscalité. Pour avancer dans la réflexion, une étude de faisabilité est actuellement menée. Elle consiste dans un premier temps à recenser le fonctionnement de chacune des 6 collectivités dans tous les domaines : éducation, logement, sport, culture, proximité, sécurité, fiscalité... Cette étude servira de base à la construction d'une organisation unique pour la commune nouvelle.

Annecy
53 000 habitants

Annecy-le-Vieux
21 000 habitants

Seynod
19 300 habitants

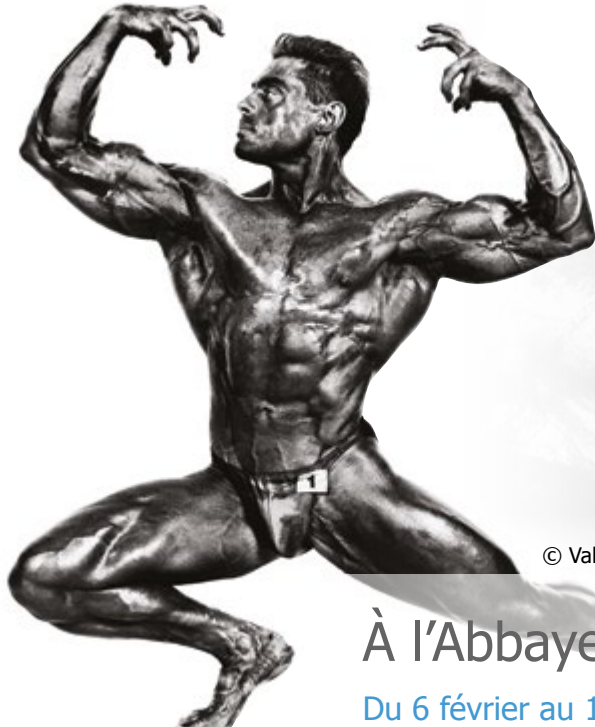
Cran Gevrier
17 600 habitants

Meythet
8 400 habitants

Pringy
4 200 habitants

À terme, la création de la commune nouvelle doit coïncider avec l'extension de l'agglomération, prévue au 1^{er} janvier 2017.

6 communes
123 500 habitants



© Valérie Belin, Courtesy Galerie Nathalie Obadia, Paris/Bruxelles.

À l'Abbaye, « Performœurs »

Du 6 février au 17 avril

 fondation Salomon
art contemporain

Jeudi 11 février
à 19h

En marge de cette exposition à l'Abbaye, la Fondation Salomon propose une conférence sous forme d'une conversation entre Philippe Piguet, critique d'art et Eva Nielsen, artiste photographe/peintre.

Réservation obligatoire à :
contact@fondation-salomon.com

Pour sa deuxième exposition du cycle consacré à la relation entre l'art et le sport, la direction artistique de l'Abbaye Espace d'Art Contemporain est heureuse de vous présenter l'exposition « **Performœurs** ». La notion de performance, au sens du dépassement de soi, est au cœur de la pratique sportive. Nombre d'artistes contemporains questionnent cette notion comme en témoignent les travaux présentés dans le cadre de cette exposition. D'autres travaux artistiques incitent le public à devenir lui-même un « performeur » et à s'approprier de manière ludique une « œuvre d'art ».

Des événements performatifs pour le public ponctueront la durée de l'exposition.

Artistes présentés : Valérie Belin, Stéphane Bérard, Lilian Bourgeat, Roderick Buchanan, Martin Chérel, Stephan Dean, Véronique Ellena, Massimo Furlan, Marco Godinho, Noémie Goudal, Florent Lamouroux, Muriel Toulemonde.

Plus d'infos sur le www.annecylevieux.fr ou sur [facebook.com/FondationArtContemporainSalomon](https://www.facebook.com/FondationArtContemporainSalomon).

Abbaye Espace d'Art Contemporain
Horaires d'ouverture :
vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.

Visite commentée gratuite
le samedi à 15h.

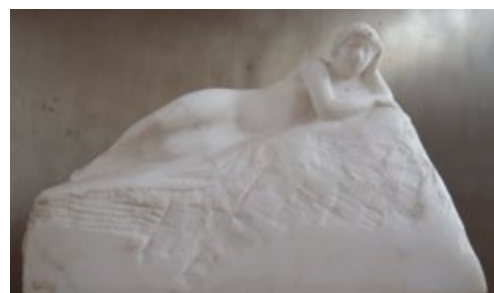
Béatrice Sassone

Du 9 au 30 janvier

Des arts décoratifs de Genève aux Beaux Arts à Paris, Béatrice Sassone a perfectionné sa technique jusqu'à obtenir un diplôme de Meilleur Ouvrier de France en sculpteur praticien en 1997.

Son amour de l'art, elle le partage depuis de nombreuses années à travers l'enseignement du dessin, du moulage ou de la sculpture, depuis l'école primaire jusqu'aux maisons de retraite.

Béatrice Sassone n'est pas une inconnue à Annecy-le-Vieux. Certaines de ses œuvres font désormais parties du patrimoine de la ville telle que la sculpture du chat sur un rocher, au square du Lachat, ou la flamme de granit du cimetière des Glaisins.



« À la découverte de Yangshuo et sa région »

Du 1^{er} au 13 février

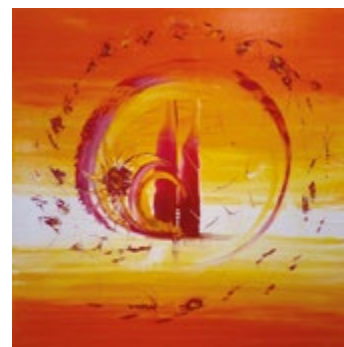
Dans le cadre de la 2^e édition d'Escale en Chine qui se déroulera du 7 au 10 février prochains, l'Hôtel de ville accueillera une exposition de photos à découvrir aux heures d'ouverture de la mairie.



Jacqueline Fenix

Du 24 février au 26 mars

Depuis plus de 20 ans, Jacqueline Fenix, décoratrice d'intérieur, a une passion, la peinture. Autodidacte, cette artiste travaille l'acrylique au couteau, à sa manière. Elle joue entre douceur et légèreté avec la matière, en sculptant véritablement la peinture. Dans ses toiles, Jacqueline Fenix laisse libre court à ses émotions et nous invite à un voyage dans un monde imaginaire sans jamais imposer sa vision. Depuis 2 ans, elle consacre tout son temps à la peinture et montre ses réalisations dans de nombreuses expositions.



Jean-Pierre Passeport

Du 9 avril au 7 mai

Peintre décorateur de métier, Jean-Pierre Passeport n'a exercé la peinture qu'après sa vie professionnelle. C'est en 2005 qu'il s'attèle à une série de peintures extraordinaires composées d'une quarantaine de toiles toutes basées sur la musique. Beethoven, Ravel, Mozart, Schubert, Strauss, Tchaïkovsky et leurs œuvres, sont alors mis en scène dans une farandole de personnages et de scènes propres au contexte historique vécu par les artistes. Chaque œuvre est une véritable histoire où aucun détail n'est oublié. En juin dernier, Jean-Pierre Passeport a reçu la médaille d'argent de l'Académie des Arts Sciences et Lettres de Paris pour l'ensemble de son œuvre.



MANIFESTATIONS Culturelles

Bibliothèque des Tilleuls :
11 rue du Lachat
CC des Tilleuls
Tél. : 04 50 09 85 89

Bibliothèque des Pommaries :
13 A rue des Pommaries
Tél. : 04 50 23 11 16

Des bibliothèques en réseau

Au premier semestre 2016, les 2 bibliothèques seront en réseau avec les autres bibliothèques de l'agglomération, permettant ainsi une gestion informatique des acquisitions d'ouvrages, l'organisation de navettes inter bibliothèques ou encore la réservation en ligne.

Avec le Pass Bibliofil, vous accédez à :

- un catalogue commun aux 15 bibliothèques de lecture publique, soit un accès à plus de 500 000 livres, disques, films, partitions...
- un portail Internet avec un compte lecteur facilitant la gestion des prêts ou des réservations
- un service de navette pour rendre ou faire venir des documents de la bibliothèque de son choix

- des informations sur les événements culturels et les animations organisés dans les bibliothèques du réseau

Les prochains événements à la bibliothèque des Pommaries :

Du 18 janvier au 13 février
Exposition de photographies
« Annecy-le-Vieux hier et aujourd'hui »
organisée par Les Amis du Vieux Clocher.

Les Mercredis 10 février et 30 mars
à 16h : Heure du conte pour les tout petits.

Du 29 février au 2 avril
Exposition de peintures de Catherine Perrin, « Instants T2 ».

Du côté de la MJC



Samedi 9 janvier à 19h,
Odéon Ao Vivo, du tango à la musique brésilienne, voyage, voyage !

**Les rencontres
d'impro**

Les Samedis 16 janvier, 12 mars, 2 avril à 20h,
le retour d'Inteams et 6boulettes. Du rire, de l'énergie et de l'imagination.



Samedi 6 février à 19h,
Électrophone Trio, groupe de world jazz aux compositions originales. 1^{re} partie : Quentin Prever Loiri et Renato Bonanni

**Spectacle
jeune public**

Jeudi 11 février à 10h, 14h
« Élevés en plein air » avec la Cie EPA. 2 comédiens/musiciens créent un véritable poulailler sonore habité par deux gallinacées bavardes et gourmandes.

**Les Apéro
jazz**



Samedi 19 mars à 19h,
Asa (A. Origlio, S. Edouard, Alem), entre culture hip hop et jazz... ce trio improvise dans une grande complicité.

**Et
les expos**

Du 6 au 30 janvier : C. Manillier, illustratrice jeunesse.
Du 1^{er} au 12 février : Lire ou surfer, ou notre étrange relation à la lecture.
Du 7 au 31 mars : F. Branchard, photographe, les rites amérindiens.

MANIFESTATIONS Événementielles

Prêt pour une « Escale en Chine » ?

Du 7 au 10 février 2016

Annecy-le-Vieux se met aux couleurs de la Chine en février prochain, et proposera notamment à l'Espace Rencontre de nombreuses animations pour tous les

publics : exposition, conférence, spectacle, cinéma, initiation sport et calligraphie, gastronomie...



Quel sera votre déguisement pour Carnaval ?

Le 19 mars

Les déguisements seront de sortie le 19 mars prochain pour le Carnaval, concocté par le Comité des Fêtes. Le traditionnel défilé partira de la place Gabriel Fauré, direction l'Espace Rencontre où de nombreuses animations attendront les Ancileviens, petits et grands.

Plus d'infos sur le www.cdf74940.fr



Retrouvez tous ces événements prochainement sur le www.annecylevieux.fr

En avril... c'est « Les Chlorophylles » !



Le 9 avril

Notez d'ores et déjà ce rendez-vous avec une nouvelle édition des Chlorophylles d'Annecy-le-Vieux, le 9 avril, dans le parc Vignières Pommaries. De nombreuses animations ponctueront la journée, autour du marché aux fleurs, aux plantes et aux accessoires de jardin.



MANIFESTATIONS Sportives

retour sur...

Réussite pour la 1^{re} Maxi Race de Yangshuo

566 coureurs ont pris le départ de la 1^{re} Maxi Race de Yangshuo, qui s'est déroulée les 28 et 29 novembre derniers. Une 1^{re} édition qui comportait 2 courses, un 46km et un 110km. Côté Français, Maud Gobert a terminé 2^e du 46km, derrière Martina Valmassoi, italienne (photo), et Grégory Vollet (photo) est le 1^{er} Français à avoir franchi la ligne d'arrivée du 46km. Cette 1^{re} édition fut une belle réussite, saluée par les représentants des deux villes

jumelles, dont Bernard Accoyer, Député-Maire d'Annecy-le-Vieux et Ding Dongdi, Maire de Yangshuo.



Une bonne manière de découvrir le lac

Les participants étaient nombreux, dimanche 11 octobre, à venir effleurer le lac de leurs avirons. Organisée par le CSAV, la Rand'eau ancilevienne permet à des clubs de la France entière de découvrir les beaux paysages du lac et de se rencontrer entre passionnés d'aviron dans une ambiance des plus conviviales.



Félicitations au CSAV aviron

Mention spéciale pour le CSAV aviron qui a remporté la médaille de bronze en double avec Clémentine Laloz et Roxane Gabriel lors des championnats du monde d'aviron de mer qui se déroulaient à Lima au Pérou.



Longue vie à la Vitalavie !

947 coureurs, de 18 nationalités différentes, ont pris le départ, dimanche 8 novembre, de la 2^e édition de cette superbe course de 20,8km sur la rive Est du lac, organisée par l'association Aventuraid. Avec un été indien à son apogée, les sportifs ont terminé la course fatigués mais heureux d'avoir participé ! Le gagnant, Michel Humbert en 1h16mn et 4 sec.



947
coureurs

18
nationalités
différentes

Les sportifs d'Annecy-le-Vieux à l'honneur

Le 20 novembre dernier, la ville organisait le traditionnel Trophée des sportifs pour mettre à l'honneur, le temps d'une soirée, les champions d'Annecy-le-Vieux. 334 jeunes issus de différents clubs ancileviens ont été applaudis et leurs résultats départementaux, régionaux et nationaux obtenus durant l'année ont été salués.

DE DIFFÉRENTS CLUBS
334
jeunes
ANCILEVIENS



Les rendez-vous sportifs



Dimanche
10 JANVIER

Cross des Glaisins, organisé par Annecy-le-Vieux Of Course (AVOC)
Renseignements : crossdenoel@avoc.eu
11h/16h - Sports Espace Glaisins



Dimanche
28 FÉVRIER

Grand prix de ski d'Annecy-le-Vieux organisé par le CSAV Ski compétition.
Renseignements au 04 50 57 49 71
Crest-Voland



Dimanche
13 MARS

Grand prix des jeunes de Crest-Voland organisé par le CSAV Ski compétition.
Renseignements au 04 50 23 74 40
Crest-Voland



Du vendredi au dimanche
25 au 27 MARS

Haute-Savoie Mont Blanc Cup, tournoi international de football organisé par l'USAV.
Renseignements : www.montblanccup.fr
Stade d'Albigny et Sports Espace Glaisins



Dimanche
27 MARS

Agglo City Run 74, course pédestre organisée par Vaness-Events.
Départ mairie d'Argonay, arrivée plage d'Albigny



Samedi
2 AVRIL

Trail des Glaisins organisé par l'USMA74
Renseignements : usma74.free.fr
8h - Espace Rencontre



Dimanche
24 AVRIL

Régate d'aviron, organisée par le CSAV Aviron.
8h/15h - Baie d'Albigny



Dimanche
24 AVRIL

La Balade de l'Espoir, randonnée cycliste au profit de la Ligue contre le cancer, organisée par le Cyclo-club d'Annecy-le-Vieux
À partir de 8h - Parking Belle Étoile



retour
sur...

L'année s'achève et avec elle les animations organisées dans le cadre des 30 ans d'amitié entre Annecy-le-Vieux et Dori, et d'Échanges Sahel. Ce livre se referme mais les actions se poursuivent. Retour en images sur les meilleurs moments de cet anniversaire et faisons le point sur l'actualité du Plan de Gestion des Eaux Usées.

Stage de bronze, concerts, exposition, cinéma, spectacle avec les enfants du périscolaire... les 30 ans de jumelage ont été dignement fêtés grâce à l'association Échanges Sahel et ses bénévoles qui se sont investis sans compter. Le public était au rendez-vous. Pour l'occasion, le directeur des services techniques de Dori, Amédée Sinini, en charge du suivi du Plan de Gestion des Eaux Usées et Excrétas avait fait le voyage. Il était accueilli par les services techniques de la ville pour suivre une formation

destinée à mieux appréhender le fonctionnement du service et les moyens utilisés.

Un point sur le PGEUED

L'instabilité qui a régné au Burkina Faso a retardé l'avancée du Plan de Gestion des Eaux Usées et Excrétas. Le projet est pratiquement bouclé avec des interventions pour optimiser les aménagements réalisés au niveau de l'usine de traitement des boues de vidange : renforcement de la piste d'accès, création d'une digue de protection et d'une rampe de dépotage. En ce qui concerne les vidanges manuelles, une formation a été dispensée au personnel et une attention particulière a été portée sur leur suivi médical.



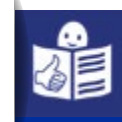
Jumelage Annecy-le-Vieux / Dori

Annecy-le-Vieux est jumelée avec la ville de Dori, depuis 30 ans. Dori est une ville en Afrique, au Burkina Faso.

Pour fêter cet anniversaire, la ville a organisé des concerts, des séances de cinéma, une exposition de photos et un spectacle avec les enfants.

Des habitants de Dori sont venus à Annecy-le-Vieux pour fêter l'anniversaire. Ils sont passés à la mairie d'Annecy-le-Vieux pour voir comment les employés de la mairie travaillent.

Annecy-le-Vieux a aidé Dori à construire une usine qui récupère les eaux sales et les nettoie.



Des étudiants de la MFR découvrent Yangshuo



Dans le cadre du jumelage entre Annecy-le-Vieux et Yangshuo, des étudiants en BTS tourisme de la Maison Familiale et Rurale sont partis en octobre dernier à la découverte de la ville chinoise.

Ils sont une quinzaine de jeunes du BTS tourisme de la MFR à avoir vécu une belle expérience, à la découverte de Yangshuo et sa région. Motivés par ce projet, les étudiants, regroupés au sein d'une association « Tourisme et avenir », ont planifié leur voyage entre découverte culturelle, enrichissement personnel et acquisition de compétences. Ce voyage était aussi un pas de plus dans la dynamique créée par le jumelage entre les deux villes.

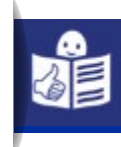
Durant deux semaines, ils se sont imprégnés de la culture chinoise et de ses coutumes, ont découvert des paysages extraordinaires et sont allés à la rencontre de professionnels du tourisme pour mieux appréhender les attentes de nos amis chinois en la matière et leur façon de travailler dans ce domaine. Pour financer ce voyage, les étudiants ont bénéficié d'une aide financière de la région Rhône-Alpes et de nombreuses

actions ont été mises en place telles que l'organisation d'une soirée, d'un vide-grenier ou d'une tombola, la vente de produits ou encore la participation à des animations locales.

Les étudiants de la MFR sont revenus enchantés de cette expérience, enrichis par cette culture qu'ils découvraient et par les rencontres qu'ils ont pu faire. Un partenariat entre l'université de Guilin et la MFR a même été signé pour favoriser des échanges entre étudiants.



Des jeunes sont partis en Chine



Annecy-le-Vieux est jumelée (amie) avec la ville de Yangshuo en Chine.

Dans le cadre de leurs études, des étudiants d'Annecy-le-Vieux sont partis deux semaines à Yangshuo. Ils ont rencontré des étudiants chinois, ils ont visité la ville et ils ont découvert la culture chinoise.

Pour pouvoir partir en Chine, les étudiants d'Annecy-le-Vieux ont reçu une aide financière du conseil régional.

Ils ont aussi organisé une soirée, un vide-grenier, une tombola et une vente de produits.

Les étudiants d'Annecy-le-Vieux sont revenus enchantés de leur voyage en Chine.



Retour sur ce voyage

Avant de partir, que représentait la Chine pour vous ?

Avec une culture si différente de la nôtre, la Chine était comme un mythe. De plus, la taille de ce pays et son nombre d'habitants offrent un potentiel immense au niveau du tourisme, une problématique qui nous touche particulièrement. Nous étions très curieux de visiter un tel pays !

Qu'avez-vous pu découvrir au cours de ce voyage ?

Nous avons découvert énormément de choses ! En fait, tout était une découverte, nous avons perdu tous nos repères.

Les paysages étaient incroyables, notamment à Yangshuo où nous avons pu faire une croisière sur la rivière Li. C'est une ville à la fois calme et animée qui nous a tous marqués. Nous avons aussi eu la chance de rester quelques jours à Pékin, une ville qui ne dort jamais. C'était fascinant !

Mis à part ces paysages et la découverte de sites étonnants, nous avons fait de belles rencontres très enrichissantes. Lorsque nous sommes arrivés à l'université de Gui-

lin, une pancarte de bienvenue nous attendait. Ça fait chaud au cœur ! Les étudiants nous ont appris les points importants de leur culture en nous initiant notamment à la cérémonie du thé, à la cuisine chinoise, à l'histoire du pays... Nous leur avons aussi fait une présentation de notre région et de notre BTS Tourisme.

Avez-vous pu nouer des contacts avec des Chinois ?

Là-bas, nous nous sommes vite rendu compte de la différence importante de nos 2 cultures. Avec la barrière de la langue, ce n'était pas toujours facile mais nous avons bien discuté avec les étudiants de l'université de Guilin qui parlaient anglais. Nous avons d'ailleurs gardé des contacts et nous communiquons encore via les réseaux sociaux. Nous étions très surpris de voir les Chinois nous prendre en photo. Ils adoraient cela !

Les Chinois que nous avons rencontrés étaient très curieux et fiers de nous parler de leur culture qui est passionnante.

Aimeriez-vous repartir en Chine ?

Oui, sans aucune hésitation ! Ce pays est tellement grand, nous n'en avons vu qu'une petite partie, alors on aimerait bien découvrir d'autres régions. À travers ce voyage, chacun a pu s'enrichir personnellement, mais aussi professionnellement car au niveau du tourisme, les possibilités semblent infinies.

Nous ne gardons que du positif de ce voyage et nous aimerions, à notre tour, accueillir des étudiants chinois pour leur faire découvrir notre région.



**Jeudi 28 janvier
à 18h15 à la Maison
Familiale et Rurale.**

Les étudiants du BTS
Tourisme organisent
une soirée de
présentation de leur
voyage.





Histoire des hameaux et des rues d'Annecy-le-Vieux...

Quand une communauté humaine prend possession d'un territoire, elle lui donne toujours un nom.

De la préhistoire à nos jours, Annecy-le-Vieux a connu différentes époques de « conquête » de son territoire par de nouveaux habitants : des hommes du Néolithique moyen (il y a 5400 ans environ) qui vivaient au Petit Port dans leurs cabanes posées sur des pieux, aux Romains des Ilettes ou du chef-lieu.

Au fil des siècles, des noms apparaissent, se transforment, passent du patois au français ou inversement. Des noms disparaissent aussi, et parfois même ressusitent. D'abord portés par une tradition orale, ces noms se fixent peu à peu par l'écriture, le plus souvent pour des raisons administratives.

Annecy-le-Vieux possède, par sa longue histoire, une large palette de noms de lieux ou de rues (150 sur la Mappede sarde en 1730 - plus de 300 aujourd'hui...)

Si l'on observe attentivement ces noms et ce passé, on se rend compte à quel point l'histoire du village y est présente mais aussi son mode de vie et les mentalités de ses habitants.

Une implantation réfléchie

L'implantation des villages (hameaux) d'Annecy-le-Vieux n'a pas été le fruit du hasard. Pour leur localisation (véritable quadrillage de la commune), les hommes recherchaient les coteaux les plus ensoleillés (les adrets), la proximité des bonnes terres cultivables (céréales, vignes), les possibilités d'exploiter les produits de la montagne ou du lac, et bien sûr et surtout, les endroits où il y avait de l'eau.

Depuis toujours la commune n'a été constituée que par des hameaux ruraux. Pas de centre-ville mais surtout une superposition de villages (presque tous agricoles). Si au fil des siècles on relève sur les documents anciens l'existence d'une quinzaine de hameaux (surtout agricoles et bien délimités), deux font exception : Albigny et le chef-lieu.

Albigny et le chef-lieu

Albigny, d'origine gallo-romaine, était la propriété du seigneur Albinus. Très vite le quartier s'est urbanisé et s'est tourné vers la ville d'Annecy-le-Neuf. Il y a 100 ans, par exemple, les enfants d'Albigny allaient à l'école du quai Jules à Annecy. Le hameau du chef-lieu, quant à lui, s'appelait autrefois le Village de l'église. Il n'a jamais pu s'imposer comme centre-ville avec ses commerçants et ses artisans. Deux raisons à cela, les difficultés d'accès depuis la plaine et la présence de nombreuses et importantes propriétés, appartenant souvent à des propriétaires extérieurs à la commune. En revanche, par bonheur, le chef-lieu a toujours su conserver, et aujourd'hui encore, le calme et le reflet du passé.

Extrait d'un texte
de Jean Perdoux



*2^e partie dans notre prochain numéro.

La contribution des collectivités au rétablissement des finances publiques

Depuis 1974, la France n'a jamais connu d'équilibre budgétaire. L'État, chaque année, doit emprunter pour rembourser sa dette et le déficit dépasse largement les limites fixées (3%) par le traité de Maastricht. À ce jour, le déficit public représente 98% du PIB. Le coût des mesures de sécurité imposées par les événements récents ne peut qu'aggraver cette situation.

Ce déficit est celui de l'État, des organismes de sécurité sociale et, pour 10%, des collectivités locales. Cette situation ne pouvant se poursuivre, l'État a décidé de réduire ses dépenses. Parmi celles-ci 20% représentent des dotations aux collectivités. Entre 2014 et 2017, la Dotation Globale de Fonctionnement sera réduite de 12 Mrds€, soit 1,5M€ pour notre commune. D'autres réductions résultent d'une diminution des compensations fiscales versées par l'État (paiement des impôts locaux des contribuables non imposables).

La C2A, qui perdra 4,6 M€, répercutera en partie ce « manque à gagner » sur ses dotations versées aux communes membres.

Pour protéger les communes françaises aux ressources les plus basses l'État a créé un Fond de Péréquation Intercommunal à leur profit. À ce titre, en 2016 la C2A contribuera à hauteur de 5 M€ dont 0,5 M€ pour Annecy-le-Vieux. Au total la perte s'élève pour notre commune à environ 0,7M€/an soit 2,8 M€ entre 2014 et 2017. Il faut ajouter à ces contraintes le poids de quelques réformes coûteuses (rythmes scolaires ...)

Malgré ces amputations, nous n'envisageons toujours pas d'alourdir la fiscalité des Ancileviens en 2016 : les taux communaux demeureront inchangés et parmi les plus faibles des communes de notre taille.

À l'avenir un regroupement de communes pourrait être une solution pertinente à cet entonnoir financier, à condition de réaliser de réelles économies d'échelle et une mutualisation de nos moyens.

Groupe majoritaire

Fi des tyrannies : que vive la démocratie

Dure période pour notre démocratie. Où bien des sujets peuvent paraître futiles. Et pourtant. Tout procède de là. D'une implication de chacun, dans l'intérêt de tous. De ces vertus que nous avons laissées un peu en déshérence, au fil du temps.

Construire ensemble, c'est parfois dépasser les clivages politiques. Et il le faut, parfois. Une commune nouvelle à 6, c'est un grand et courageux projet que proposent les maires d'Annecy, Annecy-le-Vieux, Seynod, Cran, Meythet et Pringy. Nous les suivons dans leur démarche ; une page d'histoire à laquelle il nous est donné de contribuer, tous. Les lignes bougent autour de nous et il nous faut être plus forts. Alors oui, pour nous, c'est oui. Mais notre voix, nos 3000 voix doivent être entendues.

Si nous vous représentons avec fierté, nous comptons sur vous en ce début d'année. Pour le centre des congrès, enfin, le moment décisif est arrêté. Stop ou encore? A vous de dire. L'enquête publique aura lieu du 11 janvier au 24 février 2016. Vous devez envoyer votre avis à la commission d'enquête : cesc-enquete-publique@agglo-annecy.fr.

Après, il sera trop tard. Nous vous appuierons sur notre Blog. Différents articles reprendront les éléments de cette gabegie, qui modifiera de manière néfaste et durable notre rivage lacustre ancilevien.

Alors : que vive la démocratie. Grâce à vous.

A très bientôt.

JJ Pasquier, B Serrate, MC Miscioscia, J Tornier, C Boly
www.plusbellemavie.org

Parole de centriste

En **1914**, la France partait en guerre pour 4 ans très difficiles. À Annecy-le-Vieux, Edouard Sallaz suppléait son Maire François Girod mobilisé.

Ce conflit a tué **58 soldats de la commune** dont le père d'Anne de Guigné le 22 juillet 1915 à la tête de ses Chasseurs alpins.

56 noms des morts pour le pays sont gravés sur le monument déplacé devant la mairie en 1977. En ce Noël 2015, **prenons le temps de saluer la mémoire de tous.**

JC Vandenabeele

L'Abbaye

Espace d'Art Contemporain



Performoeurs

Valérie Belin, Stéphane Bérard, Lilian Bourgeat, Roderick Buchanan, Martin Chérel, Stephan Dean, Véronique Ellena, Massimo Furlan, Marco Godinho, Noémie Goudal, Florent Lamouroux, Muriel Toulemonde

Du 6 février au 17 avril 2016
De 14h à 18h, les vendredis, samedis et dimanches



FONDATION POUR L'ART
CONTEMPORAIN
RELEVANT DE JEAN MARIE BALLOU



haute
savoie

L'Abbaye, membre du Réseau
d'échange départemental pour
l'art contemporain de Haute-Savoie

Entrée libre 
www.annecylevieux.fr

L'Abbaye - 15 bis chemin de l'Abbaye - 74940 Annecy-le-Vieux

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Par l'intermédiaire de l'Ancilevien, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants à Annecy-le-Vieux.

Faites nous parvenir vos coordonnées sur papier libre en mentionnant la date de votre installation sur la commune. C'est avec plaisir que nous vous convierons à la réception annuelle de bienvenue.



Mairie d'Annecy-le-Vieux, BP 249
74942 ANNECY-LE-VIEUX Cedex

ACCUEIL GÉNÉRAL TOUT PUBLIC

Hôtel de ville - Place Gabriel Fauré
Tél. : 04 50 23 86 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30 et samedi de 9h à 12h
Mairie Annexe - 17 Clos du Buisson
Tél. : 04 50 09 96 08
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
formalites-adm@mairie-annecy-le-vieux.fr

**Les entretiens avec Monsieur le Maire
et les Élus** sont sur rendez-vous au :
04 50 23 86 00

SERVICE PETITE ENFANCE ET SERVICE D'ENTRAIDE ANCILEVIEN

Mairie Annexe - 17 Clos du Buisson
Tél. : 04 50 09 96 08
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et sur rendez-vous de 13h30 à 17h30
sea@mairie-annecy-le-vieux.fr
p-enfance@mairie-annecy-le-vieux.fr

ESPACE EMPLOI - 13 bis rue des Pommaries
Tél. : 04 50 23 93 31
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et sur rendez-vous de 13h30 à 17h30
espace-emploi@mairie-annecy-le-vieux.fr